

Transition démographique aux Antilles françaises

DEPUIS une vingtaine d'années a lieu une nouvelle phase de l'évolution de la population en Guadeloupe et en Martinique. Les précédentes, depuis les débuts de la colonisation française, avaient été (1) :

- une phase de peuplement, par l'immigration forcée d'esclaves africains d'abord, puis la transplantation, jusqu'en 1880 environ, de populations indiennes, à l'issue de laquelle la population de chaque île, quelques dizaines de milliers au début du 18^e siècle, environ 100 000 à la fin, atteignit environ 170 000 personnes ;

- une phase de stagnation, de 1880 à 1920, liée à la crise sucrière et aggravée à la Martinique par la catastrophe que fut l'éruption de la Montagne Pelée, qui fit 30 000 victimes à Saint-Pierre en 1902 ;

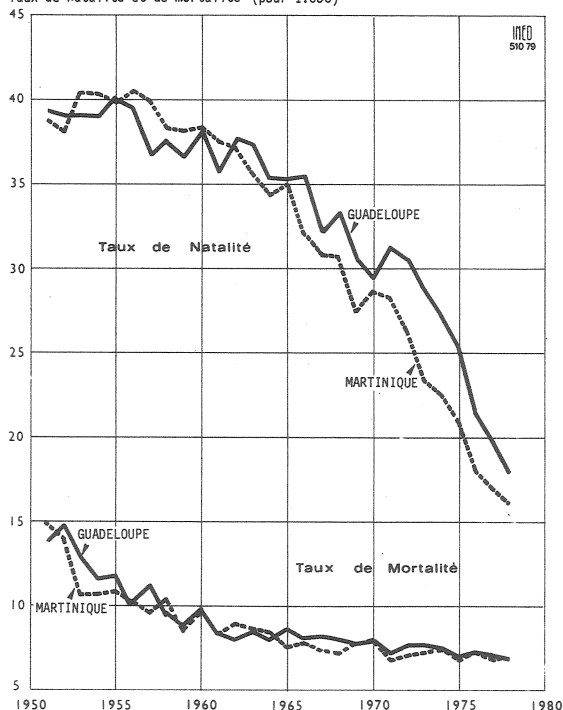
- une phase d'essor, dû cette fois à l'excédent naturel, à partir de 1920, qui tourne dans les années 50 à l'« explosion démographique » ; le chiffre de 200 000 habitants avait été atteint entre 1940 et 1950 à la Martinique d'abord, puis à la Guadeloupe, et en 1955 le taux d'accroissement annuel était voisin de 3 % par an (30 pour 1 000), différence entre un taux de natalité de 40 p. 1 000 et un taux de mortalité à peine supérieur à 10 p. 1 000.

A ce rythme, la population de chaque île aurait doublé en 25 ans. Or la Guadeloupe et la Martinique comptent chacune 315 000 habitants en 1978, plus que 35 des 96 départements métropolitains, et 52 % de moins de 20 ans (31 % en France métropolitaine). Et contrairement à toutes les prévisions (2), la population totale, en Guadeloupe comme en Martinique, a diminué, par le jeu conjugué de l'émigration et

de l'évolution de la *natalité*, depuis le recensement de 1974 où elles comptaient chacune 325 000 habitants, ce qui représentait 182 habitants/km² à la Guadeloupe et 295 à la Martinique (3).

Le taux de natalité accuse depuis 1955 une chute très marquée, réduisant ainsi très sensiblement l'écart par rapport au taux de mortalité, qui a lui-même baissé dès 1951 (graphique).

Taux de natalité et de mortalité (pour 1.000)



(1) Yves Péron. « La population des départements français d'outre-mer », *Population* 1966, n° 1, p. 99-132.

(2) Jean Dumas. « Perspectives de population de la Guadeloupe 1968-2000 », Centre de Recherche Caraïbes, Université de Montréal, 1975.

(3) Henri Leridon. « La situation démographique des départements français d'outre-mer », *Population* 1976, n° 6, p. 1247-1252.

Ce processus semble illustrer de manière presque parfaite la théorie de la transition démographique : le taux de mortalité, en raison du développement socio-économique et des progrès réalisés dans la lutte contre la mort, décroche le premier, puis le taux de natalité baisse. L'élévation du niveau de vie, la participation des femmes à l'activité salariée, le coût de l'enfant en augmentation (dépenses de santé, d'éducation par exemple) incitent les couples à restreindre leur descendance. Au terme du processus, l'écart entre les taux de natalité et de mortalité est si faible que la population n'augmente plus que très lentement.

Mais la baisse de la natalité ne pourrait-elle pas plutôt s'expliquer par l'émigration en métropole des adultes en âge de procréer ? Les naissances seraient alors moins nombreuses aux Antilles, sans qu'il y ait baisse réelle de la fécondité des Antillaises.

Il est vrai que l'émigration à destination de la métropole est très importante (voir p. 4). Mais une enquête réalisée en collaboration avec l'INSEE par l'INED, en 1976, auprès d'un échantillon de 2 849 femmes (4), permet d'affirmer que la baisse de la fécondité s'est bien produite, et qu'elle a été d'une *ampleur exceptionnelle* : 25 % en Guadeloupe et 40 % en Martinique entre 1965 et 1975. Le nombre d'enfants par femme est passé de 6,5 à 4,8 en Guadeloupe et de 6 à 3,6 en Martinique.

Cette baisse de la fécondité n'est pas fortuite ; elle est liée au puissant processus de *modernisation* qui a lieu en Guadeloupe et en Martinique. Le contexte socio-culturel a, en effet, profondément changé, même en prenant des points de comparaison aussi proches que le recensement de 1967 ou qu'une enquête réalisée en 1968 par l'INED en Martinique (5).

L'urbanisation s'est accentuée entre 1967 et 1974, les petites communes, à vocation essentiellement rurale, se dépeuplant au profit des principales agglomérations (Basse-Terre, Pointe-à-Pitre, Fort-de-France). L'alphabétisation est désormais totale parmi les jeunes générations féminines et l'âge moyen de fin de scolarité s'est sensiblement élevé d'une génération à l'autre. L'instruction a donc progressé malgré l'importance des retards scolaires (6).

L'emploi féminin s'est déplacé de l'agriculture vers les services : en 1968, 21 % des actives

étaient salariées ou exploitantes agricoles, contre 11 % en 1976 ; entre ces deux dates, l'ensemble des actives du secteur tertiaire passe de 72 % à 80 %. Enfin, les équipements collectifs socio-sanitaires se sont développés et le confort des logements s'est amélioré.

Une caractéristique des Antilles a longtemps été l'importance des unions consensuelles, et une certaine instabilité des structures familiales, réputée source de forte fécondité, dans la mesure où les femmes cherchent à s'attacher leur conjoint. Si les unions consensuelles demeurent encore relativement fréquentes, le mariage légal est de plus en plus répandu : la moitié des femmes âgées de 25 ans ou plus étaient mariées au moment de l'enquête (70 % en France métropolitaine).

Certes, le nombre total de « partenaires » qu'ont eus les femmes de 45-49 ans, les plus proches du modèle traditionnel puisque les plus âgées, est en moyenne de 1,8. Mais ce sont les femmes mariées qui ont, au total, le plus d'enfants, en raison même de la stabilité de leur union.

Fait particulièrement significatif, malgré un accroissement du temps passé en union (au cours de la vie féconde d'une femme donnée), la fécondité a diminué dans les générations les plus jeunes. Ce résultat s'explique par la *dissociation de plus en plus marquée entre sexualité et procréation*, comportement réputé caractéristique des sociétés ayant réalisé leur transition démographique.

Si la nuptialité gouverne de moins en moins la fécondité, c'est que la contraception a pris le relais. Celle-ci a, en effet, connu une diffusion très rapide. En 1968, en Martinique, 5 femmes sur 10 n'y avaient jamais eu recours : en 1976, 2 sur 10 seulement sont dans ce cas. La pilule et la stérilisation féminine sont particulièrement fréquentes, et sont, de loin, les principales méthodes utilisées. La stérilisation est pratiquée sur des femmes ayant atteint une parité élevée : 6,3 enfants en moyenne en Guadeloupe et 6,6 en Martinique. Mais il faut souligner la diffusion des méthodes qui impliquent une participation active de l'homme à la prévention des grossesses : préservatif, retrait. C'est là le signe d'une profonde évolution des mentalités, que confirment d'ailleurs les réponses des femmes à des questions sur les attitudes de leurs conjoints à l'égard de la contraception : ceux-ci y sont, semble-t-il, beaucoup plus favorables qu'on ne le pense généralement.

La contraception n'est pas pour autant la cause de la baisse de la fécondité. Elle en a surtout été le *moyen* : des femmes ou des couples, disposant certes des moyens de restreindre leur descendance, ont souhaité réduire fortement celle-ci.

(4) Yves Charbit et Henri Leridon. « Transition démographique et modernisation en Guadeloupe et Martinique ». *Travaux et Documents*, Cahier n° 89, INED, diffusion PUF, Paris, 1980 (à paraître en novembre 1980).

(5) Henri Leridon, Elisabeth Zucker et Maïté Cazenave. « Fécondité et famille en Martinique ». *Travaux et Documents*, Cahier n° 56, INED, diffusion PUF, Paris 1970.

(6) INSEE. « Données sociales, Guadeloupe et Martinique ».

L'enquête a mis en relief ces motivations, qui traduisent une conscience aiguë des difficultés d'ordre économique liées à la taille de la famille. Ainsi, 85,5 % des Guadeloupéennes et 82,5 % des Martiniquaises de moins de 45 ans qui ne veulent plus d'enfants invoquent les raisons suivantes : absence de ressources et difficultés matérielles, famille déjà trop nombreuse, chômage, souci de donner une éducation convenable aux enfants déjà nés. Dans le même sens, une question sur les circonstances idéales du mariage suscite une fois sur deux la réponse « avoir du travail » : les Antillaises, en partie à cause de la traditionnelle instabilité des unions, préfèrent donc compter sur elles-mêmes. Il convient d'évoquer une autre variable importante : la départementalisation a accéléré la diffusion du modèle de famille restreinte, comme le montre l'étude des réponses fournies par les femmes de l'échantillon qui ont résidé en métropole. Cependant, les attitudes ne se traduisent pas toujours dans les comportements : dans des sociétés traditionnelles à fé-

condité élevée, certaines femmes peuvent, par conformisme, hésiter à restreindre leur descendance, même si elles le souhaitent. Il n'en est pas ainsi aux Antilles : la cohérence entre attitudes et comportements apparaît très nettement lorsque l'on confronte certains indicateurs comme, d'une part, les raisons de ne plus avoir d'enfants et le nombre idéal d'enfants, d'autre part le nombre de naissances ou la méthode contraceptive utilisée.

Ces quelques résultats suggèrent que la Guadeloupe et la Martinique sont en train de réaliser leur transition démographique, et ce, comme souvent dans les îles, bien plus rapidement que ne l'ont fait les pays d'Europe au 19^e siècle. Cette évolution n'est cependant pas achevée : malgré sa diminution rapide, la fécondité reste sensiblement supérieure à celle de la métropole et au minimum nécessaire pour assurer le simple remplacement des générations, et la répartition par âge est encore extrêmement jeune.

Yves CHARBIT

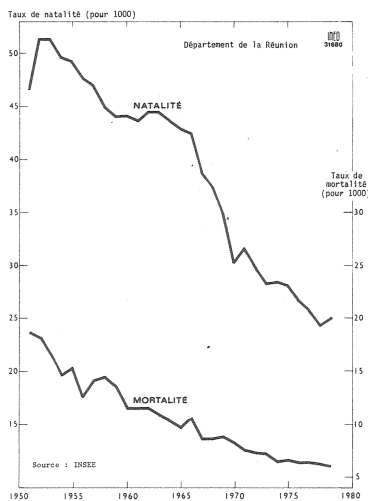
COUP D'ŒIL

La population de la Réunion

En 1979, la population de la Réunion était estimée à 479 000 habitants, en très faible augmentation (+ 3 000 personnes) depuis le recensement de 1974. Le ralentissement est considérable puisque l'augmentation avait été de 60 000 habitants entre 1974 et le recensement antérieur de 1967. Sur cette île volcanique de 2 512 km², dont une partie seulement est habitable, la densité est très élevée (191 h./km²). La répartition par âge au recensement de 1974 était comparable à celle de la Guadeloupe ou de la Martinique : 54,1 % de moins de 20 ans, 39,9 % dans le groupe d'âge 20-59 ans, 6 % de 60 ans ou plus.

Elle avait cependant légèrement vieilli depuis le recensement de 1967 : la proportion de jeunes s'élevait alors à 56,4 % (60 ans ou plus : 5,2 %). Ce vieillissement s'explique, comme aux Antilles, à la fois par l'émigration et par la baisse de la fécondité. La fécondité a très sensiblement baissé au cours des années 1960 : le nombre moyen d'enfants par femme a diminué de 41,5 % en 11 ans, passant de 6,84 en 1963 à 4 en 1974. Au cours de la même pé-

riode, ce sont surtout les taux de fécondité à 35-39 ans et 40-44 ans



qui ont diminué (baisse de 54,7 % et 60,6 % respectivement, contre 21,4 % à 20-24 ans et 39,9 % à 25-29 ans). L'évolution du taux de natalité est comparable à celle observée aux Antilles (graphique). Certaines données relatives à l'évolution de la contraception entre 1968 et 1973 montrent que celle-ci, après avoir été d'abord pratiquée surtout par les femmes de parité élevée, tend à s'étendre à celles qui ont peu ou pas d'enfants.

La situation de l'emploi à la Réunion est caractérisée à la fois par un chômage élevé dans le groupe d'âge 15-24 ans (44,1 %), moins important entre 25 et 64 ans (8,8 %), et par un glissement du secteur primaire vers le secondaire et surtout vers le tertiaire (tableau).

Y. C.

Secteur d'activité	1967	1974
Primaire	29,7	21,1
Secondaire	22,6	19,5
Tertiaire	47,7	59,4
Ensemble actifs	100,0 %	100,0 %

Source : INSEE, recensements de 1967 et 1974.

Les Antillais et les Réunionnais en métropole

Au recensement de 1975, 157 000 personnes nées dans un département d'outre-mer résidaient en métropole. Si l'on tient compte des enfants nés en métropole et vivant avec elles, la population « originaire » des D.O.M. s'élève à 221 000 personnes. Ce sont les

Martiniquais qui sont les plus nombreux (tableau 1). En rapportant ces effectifs au total formé par la population des D.O.M. et la population « originaire » résidant en métropole, on mesure l'ampleur du mouvement d'émigration : un Antillais sur cinq (18,5 % pour la Guadeloupe, 21,7 % pour la Martinique) et près d'un Réunionnais sur dix (9,3 %) vit en métropole.

Les personnes originaires des départements d'outre-mer représentent 0,4 % de la population totale de la métropole, mais cette proportion est bien supérieure en Ile-de-France (1,4 %) : 72 % des Antillais résident dans cette région et 35 % des Réunionnais. Ces derniers sont également implantés dans les régions méridionales : 25 % d'entre eux résident en Aquitaine, Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon, Provence-Côte-d'Azur-Corse.

On observe aussi une forte concentration socio-professionnelle dans les professions subalternes du secteur public alors que les étrangers, eux, sont fréquemment ouvriers de l'industrie : sur les 92 000 actifs originaires des D.O.M., 90 % sont salariés, dont la moitié de l'Etat et des collectivités locales (exactement 46 %, contre 21 % dans la population résidente totale). Ils occupent plus particulièrement des postes d'employés ou de personnels de service (tableau 2) dans trois secteurs d'activité principaux (tableau 3) : « santé », (plutôt les femmes), « postes et télécommunications » et « administration générale » (plutôt les hommes). Les Réunionnais toutefois sont un peu plus souvent ouvriers, notamment dans le bâtiment et la construction automobile.

A noter qu'en 1975, alors que le taux de chômage (proportion de chômeurs dans la population active) était de 3,8 % pour l'ensemble, et de 4,6 % pour la population étrangère, il s'élevait à 6,4 % pour les Réunionnais et à 7,0 % pour les Antillais.

Jean-Paul SARDON

Tableau 1. — Population originaire des D.O.M. résidant en France métropolitaine en 1975 (milliers)

D.O.M.	Population née dans les D.O.M.	Population « originaire » (y compris les enfants nés en métropole)
Guadeloupe	53,2	73,5
Martinique	62,3	90,4
Réunion	35,0	48,5
Guyane	6,2	8,4
Total	156,7	220,8
Source : INSEE, recensement de 1975.		

Tableau 2. — Répartition par catégorie socio-professionnelle en 1975 (en %)

	Originaires des D.O.M.	Etrangers	Population totale
Employés	28,7	5,4	17,6
Ouvriers qualifiés	12,1	22,7	14,2
O.S., manoeuvres	20,6	48,7	20,9
Personnel de service	14,7	6,8	3,9
Techniciens, cadres ad. moyens	5,7	2,6	7,9
Armée, police	5,3	0,3	1,6
Autres	12,9	13,5	33,9
Total	100,0	100,0	100,0
Milliers de personnes	92	1 584	21 775
Source : INSEE, recensement de 1975.			

Tableau 3. — Répartition par activité économique en 1975 (en %)

	Originaires des D.O.M.	Etrangers	Population totale
Construction automobile	4,0	5,7	2,4
Bâtiment	5,1	26,8	9,1
Télécommunications, postes	11,7	0,2	1,9
Santé	17,1	—	4,6
Administration générale	13,4	—	6,6
Enseignement	4,3	—	5,5
Total des postes cités	55,6	32,7	30,1
Source INSEE, recensement de 1975.			

VIENT DE PARAÎTRE

Paul Paillat, Alain Parant
et collaborateurs

LE VIEILLISSEMENT DE LA CAMPAGNE FRANÇAISE

I.N.E.D.

Travaux et documents,
cahier n° 88

Diffusion :
Presses Universitaires
de France